

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par Maître Mohamed AMADOU BOUKAR, notaire à Niamey, il a été constitué le 10/05/2018 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale: EXTRASama-SARL

Forme Juridique : SARL

Objet : la société a pour objet généralement dans tout pays et particulièrement au Niger :

- ✓ Change de devises ;
- ✓ Transfert d'argent ;
- ✓ Trading ;
- ✓ Achat et vente des métaux précieux ;
- ✓ Immobilier ;
- ✓ Transport ;
- ✓ Vente de produit pétrolier et dérivé ;
- ✓ Télécommunication et technologie de l'information et de la communication (TIC) ;
- ✓ Le Commerce général ;

Enfin, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Siège : Niamey ; Quartier Kalley Sud, Rue du Niger, Porte 27 ; Tél : + 227 80 86 86 80 (République du Niger),

Capital social : 20.000.000 FCFA

Gérant : Monsieur Abdoulaye ALI MAIGA.

Durée : 99 ans à compter du 10/05/2018

Dépôt Légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIA-2018-B-1407** du 10/05/2018.